Nations Unies S/PV.7672



Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante et onzième année

7672e séance
Vendredi 15 avril 2016, à 15 heures
New York

Président :	M. Liu Jieyi	(Chine)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Lamek
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

16-10642 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et Mme Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion d'informer, une fois de plus, le Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation au Yémen. Cette séance d'information se tient à la veille du prochain cycle de négociations de paix qui doit se tenir au Koweït, où, je l'espère, les parties parviendront à un accord sur une voie claire permettant de mettre fin à la violence et à la dévastation dans le pays.

Après des mois de négociations, j'ai reçu, le 9 avril, des lettres du Gouvernement yéménite, d'Ansar Allah et du Congrès populaire général, confirmant leur engagement en faveur d'une cessation totale et complète des hostilités sur tout le territoire national. La cessation des hostilités a débuté le 10 avril à minuit, et nous espérons que cela permettra de créer un environnement propice aux pourparlers à venir, d'étendre les activités de fourniture d'aide humanitaire et de donner une lueur d'espoir aux Yéménites qui aspirent au retour de la paix.

Le Comité de coordination et de désescalade, créé lors du dernier cycle des négociations de paix qui s'est tenu en Suisse, a œuvré sans relâche pour prévenir les violations et l'escalade militaire. Je salue les efforts déployés par les parties pour faciliter les travaux du comité et remercie l'Union européenne, l'Allemagne, les Pays-Bas, Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis pour les formations qu'ils ont dispensées aux membres du comité et pour leur appui à ses opérations.

L'accord de cessation des hostilités a été très bien accueilli et respecté au niveau national. Le Gouvernement yéménite et Ansar Allah ont mis sur pied des relais locaux dans les zones militaires contestées afin de travailler avec le Comité de désescalade et de coordination et de garantir un meilleur respect de la cessation des hostilités. Cet accord a été signé sous les auspices du Royaume d'Arabie saoudite en tant que médiateur vérificateur, à la demande des deux parties. Une amélioration notable du respect de la cessation des hostilités et une réduction du niveau de violence dans la majeure partie du pays ont été observées les premiers jours de l'entrée en vigueur de l'accord, mais la situation a été marquée par un nombre inquiétant de violations, en particulier dans les provinces de Taiz, de Marib, d'Al Jauf et d'Amran. Les affrontements à Taiz continuent de faire des victimes civiles, et je crains que l'escalade de la violence ne compromette le processus de paix. Malheureusement, la plupart des comités locaux n'ont pas pu jusqu'à présent commencer à travailler, et nous espérons qu'ils gagneront en efficacité dans les jours qui viennent.

La manière dont a évolué la situation ces derniers jours me redonne espoir. Je saisis cette occasion pour féliciter l'Arabie saoudite et Ansar Allah de leurs efforts et d'avoir pu régler leurs différends frontaliers. Les deux parties ont confirmé que ces accords favorisent un accord global et ouvrent la voie à une cessation complète des hostilités. Le Royaume d'Arabie saoudite a apporté son appui à la signature par le Gouvernement yéménite et les Houthistes d'un accord en vue de la cessation des hostilités, ainsi qu'à l'action menée par le Comité de désescalade et de coordination et les comités locaux. Cet appui renforce la position des Nations Unies. Le fait que les deux parties aient salué le rôle du Royaume de l'Arabie saoudite marque une évolution notable.

La situation humanitaire au Yémen se dégrade et les souffrances des Yéménites s'accentuent. L'engagement des parties à cesser les hostilités s'accompagne d'un engagement à respecter le droit international humanitaire et à garantir la circulation en toute sécurité et sans conditions des travailleurs humanitaires. J'exhorte les parties à faciliter le travail des organisations humanitaires pour faire parvenir l'aide à toutes les régions du pays. Il n'est nul doute que les travailleurs humanitaires vont tout mettre en œuvre durant cette phase pour venir en aide aux personnes

démunies, surtout dans les régions affectées et difficiles d'accès. Ma collègue Kyung-Wha Kang, la Sous-Secrétaire général aux affaires humanitaires, présentera un exposé plus détaillé au Conseil à cet égard.

Il indéniable que la rapide détérioration de la situation économique du pays accentue celle de la situation humanitaire. Afin d'aider le Yémen à demeurer économiquement stable pendant la crise, j'ai continué d'œuvrer en faveur d'accords pour le rétablissement des institutions publiques dont dépendent les Yéménites, comme la Banque centrale. Le rétablissement d'institutions publiques comme le Fonds de sécurité sociale, qui offrent des aides en argent aux couches sociales qui en ont le plus besoin, permettra d'éviter la désintégration du tissu social et la prolifération de la pauvreté, et aidera le Yémen à accélérer son relèvement économique une fois qu'un accord aura été conclu pour sortir de la crise actuelle.

Au plan de la sécurité, le Yémen est, d'une part, en proie à une guerre violente et, d'autre part, confronté à la menace terroriste. Le quotidien des Yéménites est, dans la plupart des régions du pays, marqué par les activités terroristes. Lors de mon dernier déplacement à Bruxelles – qui a été la cible d'effroyables attentats terroristes le 22 mars – j'ai évoqué les périls inhérents à l'absence de l'État, que les terroristes mettent à profit pour mener des activités qui font peser une menace sur le Yémen et sur le monde entier. La cessation des hostilités en vigueur permettra de créer un environnement favorable à l'atténuation de l'expansion de l'extrémisme et de la violence, mais, évidemment, le règlement de ce problème exige de prendre des mesures supplémentaires à long terme.

À cet égard, il me plaît d'annoncer que le Gouvernement yéménite a pu, avec l'appui des pays membres de la coalition, reprendre le contrôle de la ville d'Al Houtah, la capitale du gouvernorat de Lahij, qu'occupait Al Qaida depuis l'été dernier.

Ces derniers mois, nous avons eu, avec les dirigeants politiques yéménites et les partenaires régionaux et internationaux, des discussions approfondies en vue de définir une marche à suivre constructive, en appui aux pourparlers qui ont lieu au Koweït. J'ai rencontré le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour à quatre reprises, et je le remercie de son appui constant à ma mission. J'ai aussi eu des réunions extensives avec des dirigeants yéménites à Riyad, et je me suis rendu plus d'une fois à Sanaa où j'ai rencontré une délégation d'Ansar Allah et du Congrès populaire général. Je me suis aussi entretenu longuement avec S. A. R. le Vice-Prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammad Ben Salman, et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Abdellatif Eziani, mais aussi avec les Ministres des affaires étrangères des Émirats arabes unis, du Koweït, du Qatar, de la Jordanie, et le Vice-Ministre russe des affaires étrangères, ainsi qu'avec la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Mme Federica Mogherini. Je me suis aussi entretenu au téléphone avec les Ministres des affaires étrangères des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la France, qui ont exprimé leur plein appui à la cessation des hostilités et au processus de paix mené par les Nations Unies. Le succès du prochain cycle de discussions exige une position unifiée appuyée par une action régionale et internationale.

Dans quelques heures, je vais me rendre au Koweït pour faciliter la prochaine série des pourparlers de paix yéménites. Je tiens à remercier le Gouvernement de l'État du Koweït qui a accepté d'accueillir les pourparlers et qui œuvre à leur succès. Je voudrais aussi remercier le Sultanat d'Oman pour tout l'appui politique et logistique qu'il apporte pour faciliter la mission que mène les Nations Unies dans la région. Ces pourparlers visent à parvenir à un accord global pour mettre fin au conflit et relancer le dialogue national sans exclusive, conformément à la résolution 2216 (2015) et aux autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Les pourparlers se concentreront sur la mise en place d'un cadre qui permettra le retour à une transition pacifique et ordonnée sur la base de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et des résultats de la Conférence de dialogue national.

Je demanderai aux participants d'élaborer un plan pratique pour tous les points que nous allons aborder, à savoir les arrangements provisoires de sécurité, le retrait des milices et des groupes armés, la remise des armes lourdes à l'État, le rétablissement des institutions étatiques, la reprise d'un dialogue politique sans exclusif, et la création d'une commission spéciale pour la question des prisonniers et des détenus. Ces points, qui sont contenus dans la résolution 2216 (2015), font fond sur ce qui a été discuté et convenu par principe en Suisse, en décembre 2015. Le plan d'action proposé constitue un cadre solide pour un nouvel accord politique qui permettra au Yémen et au Yéménites de vivre en paix et dans la stabilité. Parvenir à une solution pratique et positive requiert des concessions de la part des différentes parties et une détermination à œuvrer en vue d'un accord. J'invite toutes les parties à participer

aux pourparlers en toute bonne foi et à faire preuve de souplesse afin de parvenir à un règlement politique qui mettrait fin définitivement à la crise actuelle. Le chemin qui mène à la paix peut être semée d'embûches, mais c'est le seul qu'il faut emprunter, et l'échec ne saurait être un élément de l'équation.

Le Yémen se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. L'un d'eux le mènera à la paix, les autres le mèneront la crise d'ordre sécuritaire et humanitaire, et il faut absolument s'en éloigner. J'espère que le Conseil continuera d'appuyer le Yémen et le processus de paix durant les prochaines semaines qui seront décisives, pendant et après les pourparlers. Cet appui permettra au Yémen de parvenir à une cessation globale et totale des hostilités et de reprendre un processus pacifique garantissant la stabilité du pays. Je voudrais remercier le Conseil de sa confiance et de son appui, et de veiller à ce que le droit du Yémen et des Yéménites à vivre en paix, dans la stabilité et la sécurité soit respecté.

Enfin, je demande à tous les membres du Conseil de considérer ce moment historique et déterminant, où nous n'avons jamais été aussi proches de la paix que nous le sommes aujourd'hui. Toutes les parties se montreront-elles à la hauteur de cette occasion et participeront-elles sincèrement à des pourparlers de paix? Peuvent-elles reconnaître leurs divergences et convenir de surmonter les obstacles? Peuvent-elles abandonner leurs attitudes belligérantes et destructives, maintenant que nous sommes si proches de la paix? Voilà ce que nous espérons. Nous aurons la réponse à ces questions dans les prochains jours.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ould Cheikh Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Kang.

Mme Kang (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de lui présenter, au nom du Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, les faits nouveaux les plus récents concernant la situation humanitaire au Yémen.

Nous accueillons très favorablement la cessation des hostilités, qui constitue une trêve très attendue en cette époque où d'effroyables souffrances et traumatismes frappent le Yémen. Plus de 6 400 personnes ont été tuées et plus de 30 500 ont été blessées. Les déplacements ont atteint leur plus haut point, 2,8 millions de personnes environ ont été forcées de quitter leurs foyers. Les moyens de subsistance de la population ont été détruits. Quelque 14,1 millions de personnes ont désormais besoin d'aide pour accéder à des soins de santé suffisants, au terme d'une année durant laquelle le conflit s'est intensifié. Les pénuries de fournitures médicales, de médicaments, d'électricité, de combustible pour les générateurs, ainsi que de personnel et d'équipement ont entraîné un déclin des services de santé dans tout le pays. Des gouvernorats entiers ont été submergés par une violence acharnée. Ainsi, dans le gouvernorat de Taiz, les combats de plus en plus violents dans la ville de Taiz et ses environs ont fait des dizaines de morts et de blessés depuis la mi-mars, tout en entravant sensiblement les secours.

Les enfants sont particulièrement touchés; dans toute société, ils comptent parmi les plus vulnérables, et c'est encore plus le cas au Yémen. Chaque jour, six enfants en moyenne ont été tués ou mutilés pendant les hostilités entre mars l'an dernier et le 10 avril, date à laquelle la cessation des combats est entrée en vigueur – six enfants chaque jour. Les effets secondaires de la guerre et de la privation de soins sont meurtriers eux aussi. Selon les estimations de l'UNICEF, environ 10 000 enfants de moins de 5 ans seraient morts au cours de l'année écoulée des suites de maladies évitables, bilan à ajouter aux 40 000 enfants qui meurent chaque année au Yémen avant leur cinquième anniversaire.

Nous ne pouvons pas nous plus ignorer les effroyables conditions dans lesquelles vivent aujourd'hui les femmes au Yémen, où sévit une crise dont le monde est à peine conscient. Plus d'un demi-million de femmes enceintes n'ont pas accès à des soins de santé propres à garantir des naissances en toute sécurité et les cas de violence sexiste – qui sont pourtant dénoncés en nombre notoirement inférieur à la réalité au Yémen – augmentent régulièrement. En outre, à une époque où les femmes doivent supporter une charge de responsabilité croissante, puisqu'elles sont désormais les soutiens de près d'un tiers de tous les foyers déplacés dans le pays, plus de 40 % des entreprises dirigées par des femmes ont fermé au cours de l'année écoulée.

Tous ces éléments dressent un tableau très sombre, mais certains facteurs autorisent un optimisme très prudent. La cessation des hostilités restaure le calme dans de nombreuses régions du pays, atténuant la violence paralysante qui a dévasté les communautés. En outre, à la suite des efforts déployés par l'ONU et ses partenaires dans l'attente de la cessation des hostilités pour être prêts à intensifier leurs opérations partout où ce serait possible, les organisations humanitaires ont commencé à

intervenir dans des zones auxquelles il leur était difficile d'accéder auparavant. Par exemple, dans le gouvernorat de Saada, l'UNICEF a réussi à commencer à restaurer une installation d'approvisionnement en eau, dans le district de Kitaf, qui dessert quelque 10 000 personnes et avait été endommagée par les frappes aériennes. Grâce à cette accalmie, les parents dans le gouvernorat sont également plus disposés à recommencer à envoyer leurs enfants à l'école, et des efforts sont en cours pour rouvrir quelque 100 écoles. Enfin, contrairement aux initiatives précédemment lancées à Saada, cette accalmie a permis à des équipes de vaccination de se déplacer de maison en maison, augmentant ainsi le nombre d'enfants immunisés.

Dans la ville de Taiz, l'une des plus durement touchées par les hostilités, trois unités mobiles de santé et de nutrition ont été déployées, notamment dans les districts de l'enclave, et les partenaires vont acheminer des fournitures médicales à l'intention de plus de 130 000 personnes. Désormais, 240 000 personnes environ reçoivent une assistance alimentaire dans les gouvernorats d'Al Jauf, de Dhale et de Taiz. Alors que la cessation des hostilités continue de s'affirmer, la communauté humanitaire va, elle aussi, accroître son assistance sur le terrain dans les zones les plus touchées.

Parallèlement, les organismes et les partenaires des Nations Unies continuent d'intensifier les activités de secours dans tout le pays. Avec l'appui de l'UNICEF, de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Banque mondiale, le coup d'envoi d'une campagne de vaccination contre la polio visant quelque 5 millions d'enfants a été donné avec succès au moment de la cessation des hostilités. Cet effort extraordinaire fait intervenir plus de 19 000 équipes mobiles de vaccination, soit plus de 46 000 travailleurs de santé et quelque 5 000 véhicules loués pour faciliter le suivi dans tous les gouvernorats. Quelque 3,5 millions de personnes reçoivent chaque mois une assistance alimentaire du Programme alimentaire mondial. Jusqu'ici cette année, ce sont environ 2,2 millions de personnes qui ont bénéficié d'interventions de santé dans 22 gouvernorats, grâce à la fourniture de médicaments et de trousses de premiers soins, aux vaccinations, et au fonctionnement continu du système de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Environ 2,3 millions de personnes ont bénéficié de programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'urgence et, ce mois-ci, le Fonds des Nations Unies pour la population a créé deux refuges au Yémen où les victimes de violence sexiste peuvent bénéficier de services juridiques, psychosociaux et sanitaires.

Des millions de civils innocents vivant dans la peur dans tout le Yémen, de quelque côté des parties au conflit que ce soit, peuvent recevoir une aide, et des vies sont sauvées. Mais c'est loin d'être suffisant. Il faut faire en sorte que la cessation des hostilités perdure.

Malgré tous les efforts consentis par les organismes humanitaires, des activités vitales continuent d'être entravées par divers obstacles bureaucratiques, principalement du fait des autorités sur le terrain. Des missions sont fréquemment annulées parce qu'elles n'ont pas reçu l'autorisation nécessaire. La sélection des partenaires de mise en œuvre fait souvent l'objet d'interventions injustifiées. Aucun progrès n'a été accompli pour négocier le lancement d'une évaluation nationale d'urgence de la sécurité alimentaire et de la nutrition, au point mort depuis sept mois maintenant, et de longues listes de fournitures humanitaires d'importance critique sont toujours bloquées dans des entrepôts ou des ports, en attente de l'autorisation des autorités. Parmi celles-ci, citons des véhicules blindés des Nations Unies, ainsi que quelque 100 gilets et casques de protection dont le personnel des Nations Unies a besoin pour se déployer et agir en toute sécurité, en particulier dans les missions qui ont lieu hors de Sanaa.

Il faut également progresser vers une simplification du mécanisme d'élimination des conflits avec la coalition. Pour amplifier sensiblement les activités pendant la cessation et au-delà, et pour permettre aux efforts humanitaires d'atteindre régulièrement ceux qui en ont le plus besoin, ces obstacles doivent être immédiatement levés.

Dans ce contexte, j'insiste sur le fait que les conditions de la cessation des hostilités comportent non seulement un arrêt des combats, mais également l'obligation pour les parties de permettre une assistance humanitaire sans entrave. Je rappelle à toutes les parties que cette facilitation est une obligation en vertu du droit international humanitaire. Si les frappes aériennes, les tirs de roquettes et les combats au sol tuent aveuglément des civils, ces obstacles administratifs ne sont que marginalement moins destructeurs car ils contribuent directement à la famine, à la maladie, aux privations et à la mort.

Les activités humanitaires ont souffert aussi sur le plan du financement. Le deuxième trimestre de 2016 est

entamé; or, avec 16 % à peine de son budget couverts, le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen souffre d'un sous-financement critique. À ce jour, il n'a reçu que 296 millions de dollars, alors que 1,8 milliard était demandé. Pour que les organismes humanitaires des Nations Unies et les organisations non gouvernementales puissent continuer leur travail, il faut accroître ce financement dès à présent. Il est indispensable que cette assistance parvienne de manière impartiale à toutes les populations qui en ont besoin à travers le pays, et il est donc important que le financement soit assuré par le biais du plan d'intervention humanitaire publié cette année même.

Les importations commerciales ont sensiblement reculé ces deux derniers mois, principalement à cause des retards intervenus dans le processus de dédouanement de la coalition, notamment s'agissant des navires qui tentent d'atteindre le port d'Houdeida. Les retards dans la livraison des marchandises commerciales au Yémen ont des conséquences humanitaires directes. Restreindre l'approvisionnement du pays en vivres, carburant et fournitures médicales signifie que les quantités disponibles pour la consommation civile sont moindres et que les fournitures effectivement livrées ne seront disponibles qu'à un prix très majoré. Par exemple, en février, seulement 15 % des besoins mensuels en carburant ont été couverts, tandis que les importations de produits alimentaires ont diminué de 25 %. En conséquence, les prix ont augmenté et les souffrances des civils se sont aggravées.

Le comité de pilotage du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies s'est réuni pour la première fois le 11 avril; sa prochaine réunion aura lieu le 18 avril. Au cours des 12 dernières heures, le représentant du Gouvernement yéménite auprès du comité de pilotage a affirmé à l'ONU que son gouvernement avait accepté que le siège du Mécanisme soit situé à Djibouti. Il est maintenant urgent que, lors de la prochaine réunion, le mécanisme devienne pleinement opérationnel en tant que seul organe responsable du dédouanement des navires commerciaux à destination du Yémen. Tout nouveau retard aura de sévères conséquences, accroissant encore des besoins humanitaires déjà graves.

Malgré l'immense tragédie humaine qui frappe aujourd'hui le Yémen, nous gardons l'espoir que les parties au conflit choisiront la seule voie vers une solution, à savoir la négociation et le dialogue au cours des semaines à venir, aussi difficile que cette voie puisse sembler. Il n'y a pas de solution militaire. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, mais ce qu'il faut avant tout au Yémen, c'est la paix – la paix pour que près de 3 millions et demi d'enfants, la prochaine génération du pays, puissent retourner à l'école; pour que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles; pour que les moyens de subsistance soient rétablis et pour que l' infrastructure des services sociaux, les sites du patrimoine et les communautés soient reconstruits.

Pour le peuple yéménite, la paix n'est pas quelque chose d'abstrait; elle est indispensable à leur survie. J'engage les parties à redoubler leur engagement à trouver un règlement politique négocié au conflit et demande à tous les États Membres et au Conseil de continuer à soutenir ces efforts. Dans le même temps, à mesure que le processus avance, nous ne pouvons nous borner à attendre et espérer. Il faut agir. Les parties au conflit doivent reconnaître la responsabilité qui leur incombe de protéger les civils yéménites et de faciliter l'acheminement sans entrave d'une aide impartiale aux populations dans le besoin. De même, l'acheminement de marchandises dans le pays doit être mieux géré par le biais du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies afin d'alléger les graves pressions qui s'exercent sur les prix et la disponibilité des produits de première nécessité. Ériger des barrières autour de la population yéménite, en imposant des restrictions à l'accès, en retardant l'acheminement de l'aide ou en refusant l'octroi de visas au personnel humanitaire, n'est pas dans l'intérêt de la paix ni du peuple yéménite. Cela ne fera que prolonger les souffrances de ceux qui sont dans le besoin et exposer de plus en plus de communautés à un risque réel et mortel. La cessation des hostilités offre une occasion capitale aux deux parties au conflit d'envisager la paix, tout en permettant aux civils pris au piège de recevoir une aide si nécessaire.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie Mme Kang de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais exprimer notre gratitude aux membres du Conseil de sécurité pour les efforts qu'ils déploient en assurant un suivi rigoureux du processus de paix dans mon pays. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui porte une attention particulière à la crise yéménite par l'intermédiaire de

son Conseiller spécial pour le Yémen, M. Ould Cheikh Ahmed, et de son équipe de travail.

Des efforts importants ont été consentis pour assurer le succès des pourparlers politiques au Koweït et progresser ainsi vers une solution globale du conflit, mettant fin à toute emprise des rebelles sur les institutions de l'État. Le Gouvernement yéménite a tendu une branche d'olivier et travaillé de manière constructive pour appuyer les efforts de l'ONU en vue de parvenir à une paix durable et de mettre un terme aux mesures unilatérales qui compromettent la solution politique, processus qui a été organisé par l'ONU depuis 2011. Aujourd'hui, nous travaillons avec l'équipe de l'ONU pour assurer le succès des pourparlers avec les putschistes, qui doivent se tenir au Koweït, pays frère, dans les jours à venir. Ces pourparlers représentent aux yeux du peuple yéménite et des observateurs la dernière chance de paix au Yémen.

La tenue des pourparlers yéménites au Koweït est symbolique à de nombreux égards. Le Koweït est un membre actif du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui n'a pas abandonné le Yémen dans ses heures les plus sombres. Il a également organisé de nombreux dialogues interyéménites durant le conflit au Yémen. Notre peuple patient et résilient attend les pourparlers au Koweït afin de parvenir à une paix durable et à des accords qui revitalisent les changements en cours dans le pays, à la lumière de l'Initiative du CCG, des résultats de la Conférence de dialogue national et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

Notre peuple appuie les mesures humanitaires d'urgence qui ont été prises pour amorcer le relèvement et la reconstruction économique du pays et mettre un terme à ce cauchemar déclenché par le coup d'État, qui a déchiré le tissu social du pays et forcé les civils à fuir.

Nous réaffirmons l'appui du Gouvernement yéménite aux efforts déployés par le Conseiller spécial et son équipe. Nous appelons la communauté internationale à fournir toutes les formes de soutien nécessaires aux efforts du Secrétaire général adjoint et à son bureau. Le processus mené sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies est le seul que nous appuyions en raison de la clarté de ses objectifs et de sa mission, lesquels ont été élaborés sur la base de l'Initiative du CCG, des résultats de la Conférence de dialogue national, des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), ainsi que des autres résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, qui résument les résultats des négociations de Bâle.

Cinq jours après la cessation des hostilités, le Comité de désescalade et de coordination a commencé ses travaux au Koweït le 3 avril. Il a reçu des dizaines de rapports sur les attaques commises par les milices houthistes et pro-Saleh contre Taiz et ses habitants, qui visent à les forcer à se rendre et prennent pour cible des civils et des villes à forte densité de population en lançant des tirs de mortier et des roquettes Katioucha. Le district d'Al-Wazia à Taiz a été assiégé par les Houthistes et les putschistes, qui poursuivent leur vaine tentative d'ouvrir de nouveaux fronts. Cela montre clairement à la communauté internationale que ces individus refusent la transition vers la paix et pensent que la violence pourra les servir à la table des négociations. Ils se bercent, toutefois, d'illusions.

Il en va de même à Sanaa, la capitale bien-aimée du Yémen, qui a été transformée par les milices putschistes en une prison à ciel ouvert. Des milliers de personnes, qu'il s'agisse de responsables politiques, d'officiers de l'armée, d'intellectuels, de journalistes ou de militants, sont victimes de toute forme de torture physique et psychologique. Nous attendons des Houthistes et des forces pro-Saleh qu'ils démontrent leur bonne foi avant le début des pourparlers au Koweït en libérant les prisonniers, comme ce cauchemar n'a que trop duré. Au nom de mon peuple, le peuple yéménite résilient, nous demandons aux Houthistes et aux forces pro-Saleh de choisir la paix et de mettre fin à l'effusion de sang afin de sauver mon pays, le Yémen.

Alors que nous sommes sur le point de nous rendre au Koweït, nous attendons que la paix soit rétablie au Yémen et que les milices qui contrôlent l'État reviennent à la table des négociations. Une société fondée sur la primauté du droit, un État unifié, un État de justice et d'égalité ne doit pas accepter un État dans l'État ni l'existence de milices armées au Yémen.

Nous appelons le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies à dénoncer l'ingérence de l'Iran et de ses filières terroristes dans la région, qui continuent à intervenir dans les affaires yéménites et à déstabiliser la sécurité régionale. L'ingérence de l'Iran est patente et n'a plus à être démontrée, comme il ressort des déclarations de hauts dirigeants iraniens, qui encouragent à la violence par l'envoi d'armes aux rebelles houthistes et à Ali Abdullah Saleh. Les dernières en date, tout récemment, sont trois cargaisons d'armes envoyées les 27 février, et 20 et 27 mars, qui

ont été signalées par les autorités américaines, et qui contenaient des Kalachnikovs et des lance-roquettes, des obus, des mitrailleuses, et d’autres matériels létaux visant à prolonger le conflit et à semer l’anarchie au Yémen et dans la région et ce, en violation flagrante des dispositions relatives à l’embargo sur les armes de la résolution 2216 (2015).

Ce n’est plus un secret pour personne qu’il existe une relation spéciale entre Saleh et les milices houthistes. Les comités des sanctions du Conseil de sécurité enquêtent, notamment, sur des liens avec les réseaux terroristes d’Al-Qaida et Daech, notamment pour la vente de pétrole et d’armes.

Le Gouvernement yéménite exhorte la communauté internationale à renforcer sa coopération dans la lutte contre le terrorisme, en particulier contre le phénomène des combattants terroristes étrangers et le financement du terrorisme. Ces deux dossiers relèvent de la responsabilité directe de la communauté internationale, et ne pas les traiter conduirait à mettre à disposition des terroristes et de leurs activités des ressources supplémentaires considérables dans toutes les régions du monde.

Je ne saurais omettre, pour conclure, de revenir sur les tâches qui se trouvent au cœur de la mission des Nations Unies. Nous sommes face en effet à une question extrêmement importante : celle du recrutement par les milices houthistes d’enfants qu’elles envoient mourir comme chair à canon dans cette guerre injuste contre le peuple yéménite. L’alliance militaire des milices de la mort – des adeptes des Houthistes et du Président déchu –, continue en effet de recruter des enfants dans les zones qu’elle contrôle, ce qui est un acte d’agression contre les enfants et les générations futures au Yémen.

Avant de terminer, je réitère mes sincères remerciements au Conseil et salue les efforts qu’il déploie actuellement. Ils ne seront pas oubliés par ses amis au Yémen, qui les écriront en lettres d’or dans les pages de l’histoire du pays.

La séance est levée à 15 h 40.